

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Rappel-des-faits>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fuite d'uranium au Tricastin : AREVA-SOCATRI définitivement condamnée pour pollution des eaux >

Rappel des faits

30 septembre 2011

Rappel des faits

En juillet 2008, plus de 74 kg d'uranium hautement radioactif ont été rejetés dans les cours d'eau avoisinants le site nucléaire du Tricastin situé entre Valence et Avignon. Vendredi 30 septembre, la Cour d'appel de Nîmes a condamné AREVA-SOCATRI pour pollution des eaux, à la suite de l'appel déposé notamment par le Réseau "Sortir du nucléaire".

Le 7 juillet 2008 au soir, une alarme s'est déclenchée dans l'usine SOCATRI, signalant un niveau élevé d'effluents uranifères dans une cuve. Le 8 juillet 2008 au matin, les employés de l'usine se sont aperçus qu'il existait une fuite au niveau du système de rétention de la cuve. Une partie du liquide radioactif s'est répandu sur le sol et dans le canal adjacent, polluant les rivières de la Gaffière et du Lauzon. Ce sont ainsi plus de 74 kg d'uranium qui ont été rejetés dans les cours d'eau avoisinants. 30 m³ d'effluents chargés d'uranium ont contaminé les eaux superficielles, privant la population d'eau potable, et polluant des lieux de baignade fréquentés.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", de même que de nombreuses associations et citoyens, ont porté plainte pour pollution des eaux et omission de déclaration d'incident, et se sont portés partie civile. Le 14 octobre 2010, le tribunal correctionnel de Carpentras a condamné AREVA-SOCATRI à une peine de 40 000 euros d'amende, pour avoir caché à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le grave "incident" qui s'était déroulé dans ses installations. Pourtant, AREVA-SOCATRI a été relaxée du délit de pollution des eaux. Le Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Ecologie sans frontière, Environnement Méditerranée, la CRIIRAD, France Nature Environnement, l'Union régionale vie et nature, la SCI Bramand ainsi qu'un certain nombre de citoyens ont décidé de faire appel de cette relaxe ([Lire le compte-rendu de l'audience en appel du vendredi 17 juin 2011](#)).

France 3 <https://videos.sortirdunucleaire.org/IMG/flv/20110617-F3-languedocroussillon-tricastin.flv>

Reportage de France 3 Languedoc Rousillon du 17 juin 2011